DLP-5-12-83418255

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative
67084 STRASBOURG Cedex

Alsace : (88) 61.49.50 poste 453
Lorraine : (8) 337.26.45

ALSACE ET LORRAINE

Bas-Rhin, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges

BULLETIN TECHNIQUE N° 63
Le 24 novembre 1983
"Grandes Cultures" envoi n° 36

Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant : D. CALLU

Régisseur de Recettes D.D.A.
CCP STRASBOURG 55-08-00 F
Abonnement Annuel 140F

Publication Périodique
CPPAP N° 523 AD

COLZA

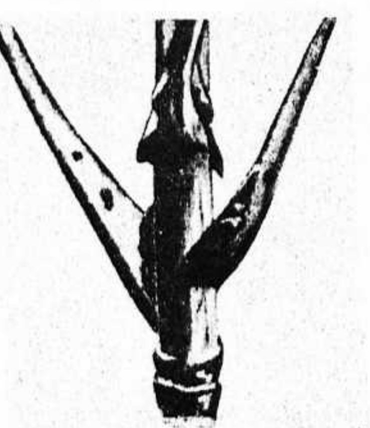
LARVES DE GROSSES ALTISES

Les larves issues des pontes de grosse altise creusent actuellement des galeries dans les pétioles des feuilles de colza.

Description :

Les pétioles infestés présentent sur leur face interne, une ou plusieurs perforations qui sont les orifices de pénétration des larves. Autour de ces perforations se forment des nécroses brunes ou violacées (encore peu visibles).

Si l'on fend les pétioles dans le sens de la longueur, au niveau de ces nécroses, on peut observer (avec un oeil exercé ou une loupe), une ou plusieurs larves blanches avec les deux extrémités noires, trois paires de pattes et mesurant environ 2 mm (elles peuvent atteindre 7 mm en fin d'hiver et sont alors faciles à observer).



orifices de pénétration de jeunes larves.

Larve en fin de développement dans un pétiole.

Niveau actuel des infestations :

Les parcelles déjà traitées contre les altises adultes sont faiblement infestées.

Dans les parcelles n'ayant fait l'objet d'aucun traitement, les infestations sont souvent faibles à moyennes. Seules, quelques parcelles présentent des infestations voisines du seuil d'intervention.

Préconisations :

*** Parcelles traitées contre altise adulte : inutile de traiter**

*** Parcelles traitées avec Curater : risque faible ; vérifier toutefois le niveau d'infestation, la protection pouvant parfois être insuffisante.**

*** Parcelles non traitées : faire un comptage sur 50 plantes :**

. Si moins de 2/3 des pieds sont infestés : refaire des contrôles tous les mois pendant l'hiver.

. Si plus de 2/3 des pieds sont infestés : réaliser un traitement, en attendant toutefois des conditions climatiques favorables (journée ensoleillée avec 5-6° au moins - absence de risque de pluie) - A noter qu'il s'agit d'un traitement de rattrapage dont l'efficacité dépasse rarement 50 à 70 %.

Produits utilisables

De préférence un parathion huileux : 300 à 350 g de m.a./ha.
Respecter un délai de 3 semaines entre l'application de ce produit et celle d'un herbicide.

CEREALES

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE

Les températures basses enregistrées actuellement font chuter les populations de pucerons vecteurs et il n'est plus nécessaire d'envisager des traitements.

A noter que la présence du virus a été, dès à présent mise en évidence, notamment en Meurthe-et-Moselle (VACON), en Meuse (BOUVRON) et dans le Sundgau (SIERENTZ - HABSHEIM).

P59